

Automobile

Stabilisation des ventes de voitures neuves

Dans le contexte actuel marqué par les effets d'une crise qui dure depuis 2008, les ventes de voitures neuves restent relativement stables en Guyane en 2014 (-0,2 %). Seul, le marché des véhicules les moins polluants est épargné par la morosité ambiante. En effet, en raison du durcissement des normes européennes de réduction des émissions polluantes et des menaces d'aggravation de la fiscalité du gazole, la part des immatriculations de voitures neuves diesel recule de 10 points entre 2010 et 2014, passant de 64 % à 54 %. Dans le même temps, le marché des petites cylindrées (moins de 7 CV), qui représentent la majorité des ventes de véhicules particulières (83 %) se maintient en 2014.

Ali Benhaddouche, Insee

En 2014, 7 810 voitures particulières neuves sont immatriculées en Guyane (-0,2 % par rapport à 2013). Cette relative stabilité fait suite aux baisses successives de 2012 (-7,8 %) et 2013 (-1,7 %), conséquence de l'arrêt du soutien au marché par la prime à la casse en décembre 2010.

Dans un contexte marqué par la morosité d'une crise qui dure depuis 2008, l'augmentation de la population (+2,9 % par an entre 2006 et 2011) et la légère progression de l'encours des crédits à la consommation en 2014 (+0,6 %), n'ont pas suffi à redynamiser le marché de l'automobile guyanais. Pourtant, les Guyanais sont aussi nombreux à déclarer utiliser la voiture qu'en moyenne de province. En 2011, 69 % des Guyanais déclarent effectuer leurs déplacements domicile-travail en voiture, 3 % prendre les transports en commun et 28 % emprunter un autre moyen de locomotion (marche à pied ou vélo par exemple).

Cette dépendance à l'automobile impacte sensiblement le budget des ménages. La fonction transport représente 22 % des dépenses de consommation des ménages. La majeure partie (69 %) de ce budget est dévolue à l'achat et aux dépenses d'utilisation de véhicules.

Le gasoil n'a plus la cote

Longtemps plébiscité par les français et favorisé par la législation et la fiscalité, le diesel fait l'objet de critiques de plus en plus acerbes. En raison du durcissement des normes européennes de réduction des émissions polluantes et des menaces d'aggravation de la fiscalité du gazole, la part des immatriculations de voitures neuves diesel recule de 10 points entre 2010 et 2014, passant de 64 % à 54 %.

Un rééquilibrage progressif s'opère au profit des modèles à motorisations essence et des modèles hybrides et électriques qui progressent. Les autres motorisations sont de moins en moins gourmandes en carburant et plus adaptées à un usage citadin et à des trajets courts.

Seules les petites cylindrées se maintiennent

Le barème du bonus-malus s'est fortement durci au premier janvier 2014. Désormais, seuls les plus petits blocs thermiques peuvent encore profiter de la prime, dont le montant a été réduit (150 €). Résultat, le marché des petites cylindrées (moins de 7 CV), qui représentent la majorité des ventes de véhicules particulières (83 % contre 74 % en 2008) se maintient depuis

le début de la crise en 2008. Il progresse même légèrement en 2014 (+1,7 %). En revanche, les cylindrées de puissance intermédiaire (7 à 9 CV) sont en net recul depuis 2008 (-21 %) et le marché des grosses cylindrées s'effondre (-57 % depuis 2008).

Les professionnels du transport investissent

En 2014, les professionnels du transport ont plus investi que les années précédentes pour renouveler et développer leurs parcs d'autobus et d'autocars. Le parc s'est agrandi de 46 immatriculations supplémentaires en 2014, soit le plus haut niveau atteint depuis 2000 après le pic de 2009 (+53 %). Pourtant, l'application de la norme Euro 6 qui concerne tous les poids lourds et autobus neufs, depuis le 1^{er} janvier 2014, engendre un surcoût à l'achat. Ils seront équipés de moteurs complexes, de système de traitement des gaz d'échappement ou encore de filtres à particules.

Le marché des véhicules utilitaires est orienté à la hausse (+1,9 %) sans toutefois renouer avec ses plus hauts niveaux d'avant crise. ■

1 Chiffres clés de l'automobile

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Guyane	4 253	-0,2	1 203	26	37	-47,9	5539	0
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

2 Les immatriculations neuves s'inscrivent dans une tendance baissière amorcée en 2012

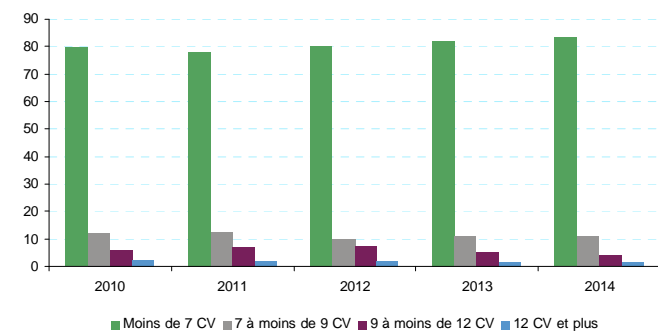
Évolution des immatriculations neuves en Guyane entre 2000 et 2014 (en milliers)



Source : Fichier Central des Automobiles.

3 83 % des nouvelles immatriculations ont une cylindrée inférieure à 7 CV

Évolution des Immatriculations neuves des voitures particulières selon la cylindrée en Guyane entre 2010 et 2014 (en %)



Source : Fichier Central des Automobiles.

4 Le diesel perd du terrain

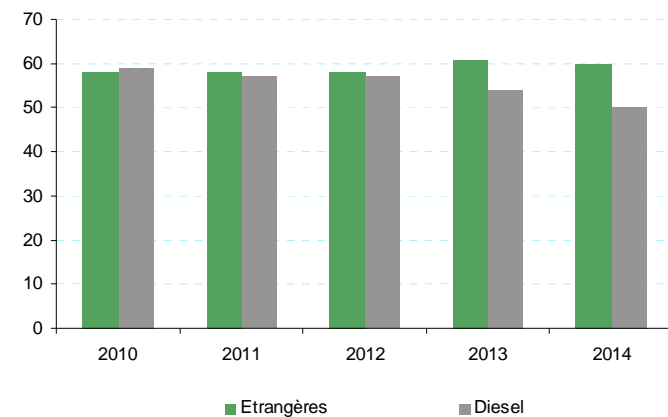
Immatriculations neuves en Guyane des voitures particulières selon le type de carburant (en nombre et en %)

Type de Carburant	2012	2013	2014	%
Essence-électricité (hybride non rechargeable)	9	30	52	1,2
Essence	1 813	1 791	1 897	44,6
Gazole-électricité (hybride non rechargeable)	1	2	1	0,0
Gazole	2 504	2 437	2 302	54,1
Non déterminé	7	0	1	0,0
Total	4 334	4 260	4 253	100,0

Source : Fichier Central des Automobiles.

5 Les étrangères maintiennent leur part de marché

Évolution de la part des véhicules de marque étrangère et des véhicules diesels entre 2010 et 2014 (en %)



Source : Fichier Central des Automobiles.